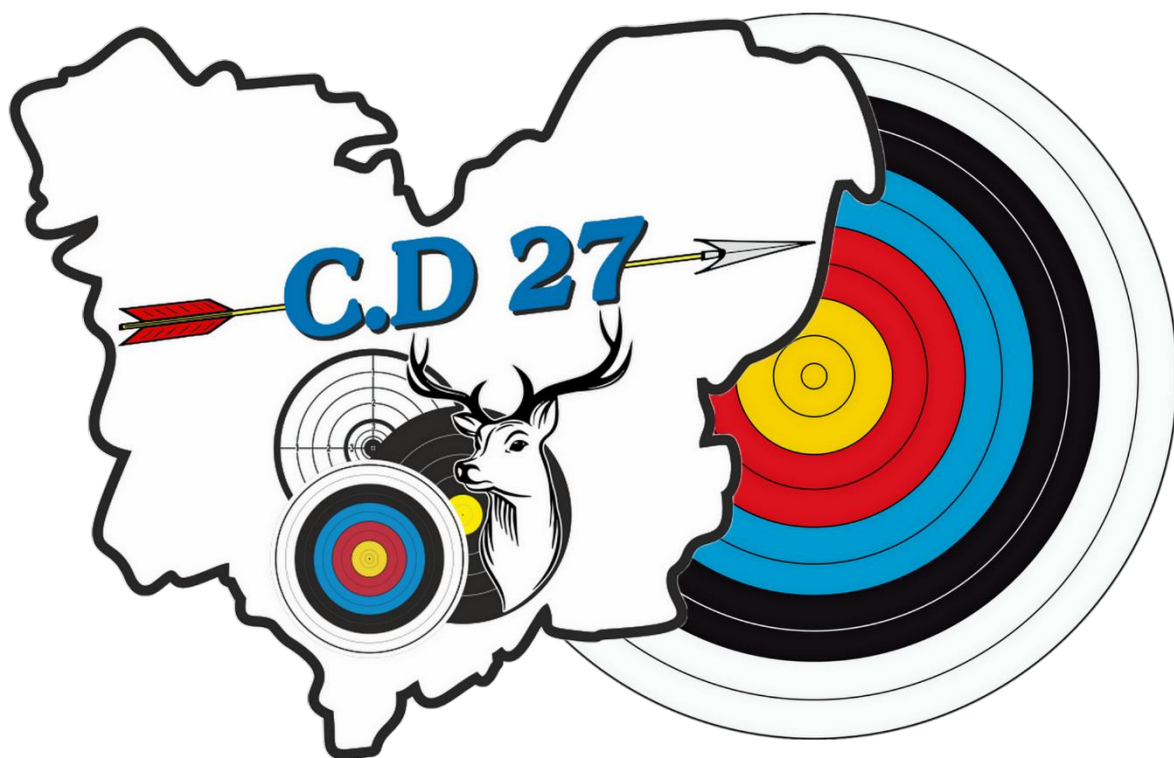


Comité Départemental de tir à l'arc de l'Eure



Règlement du championnat départemental de l'Eure TAE

- **Préambule :**
Le Comité Départemental de l'Eure organise tous les ans des championnats individuels de Tir à l'Arc Extérieur selon la même réglementation sportive que pour les championnats de France. Le mode de sélection est particulier au Comité départemental de l'Eure. Ce règlement remplace les règlements de tir FITA et tir Fédéral abandonnés au profit du Tir à l'Arc Extérieur - TAE
- **Quotas :**
 - Un archer n'ayant pas réalisé de score durant la saison peut participer au Championnat Départemental de l'Eure.
 - Des quotas pourront être définis dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur à la capacité d'accueil. Dans ce cas un nombre minimum de score pourra être demandé, le Comité Départemental se réserve le droit de définir ces quotas. (Pas de quotas si le nombre d'inscrits est inférieur à la capacité d'accueil).
 - Les archers peuvent tirer le samedi et le dimanche sous réserve que leur catégorie figure dans les tableaux ci-dessous. En cas de double départ sur la même distance c'est le premier score qui sera pris en référence pour le classement finale
- **Catégories et classements pour la Discipline Nationale :**
 - Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :

U13 à Séniors 3 en arc classique - Classement par catégorie.

U13 et U15 en arc à poulies – Classement scratch.

U18 à Séniors 3 en arc à poulies - Classement par catégorie.

U15 à U18 en arc Nu - Classement scratch.

U21 à Séniors 3 en arc Nu - Classement scratch.

- **Distances de tir et blasons :**

Catégorie	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason
U13	CL	20 m	Ø 80						
U15	CL	30 m	Ø 80	CO	30m	Ø 80	Arc Nu	30 m	Ø 80
U18	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			
U21	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122	Arc Nu	50 m	Ø 122
Sénior 1	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			
Sénior 2	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			
Sénior 3	CL	50 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 122			

- Catégories et classements pour la Discipline Internationale :

_Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :

U11 à Séniors 3* en arc classique- Classement par catégorie.

U21 à Séniors 2 en arc classique - Classement par catégorie.

U18 à Séniors 3 en arc à poulies - Classement par catégorie.

* Les U18 et les Séniors 3 arc classique peuvent se surclasser pour tirer et être classés à la distance olympique (70 m). En U21 pour les U18 et en S2 pour les S3.

- Distances de tir et blasons :

Catégorie	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason
U11	CL	20 m	Ø 80			
U13	CL	30 m	Ø 80			
U15	CL	40 m	Ø 80			
U18 & Sénior 3	CL	60 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 80
U21 à Senior 2	CL	70 m	Ø 122			6 zones

- Tenue - Comportement :

- Chaque archer doit obligatoirement porter une tenue blanche ou une tenue de club et des chaussures fermées.
- Tous les archers, leurs coaches et leurs accompagnants, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant et après le signal sonore de fin des tirs.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition et de respecter les zones dédiés.

- Jury d'appel :

- Il peut être mis en place par les membres du Comité Départemental. Tous ses membres sont nommés par l'arbitre responsable de la compétition. Sa composition est soumise aux règlements sportifs et arbitrage en vigueur.

- Déroulement des compétitions :

- Entraînement sur cible sur 3 volées.
- Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.
- Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat de France Elite de Tir à l'Arc extérieur ou pour le Championnat de France par catégorie de Tir à l'Arc à l'extérieur.
- 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme A-B-C, 4 mn par volée.
- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 10+.
- Si l'égalité persiste, un tir de barrage sera mis en place

- Programme type du samedi (départ 1):
 - _ 13h00 - 13h45 Greffe - Inspection du matériel
 - _ 13h45 - 14h25 Echauffement sur cible
 - _ 14h30 - 16h45 Tir de classement - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn
 - _ Rythme A-B-C

- Programme type du dimanche (départ 2 et 3) :
 - _ 08h15 - 09h00 Greffe (départ 1) - Inspection du matériel
 - _ 09h00 - 09h30 Echauffement sur cible
 - _ 9h30 - 12h00 Tir de qualification - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn
 - _ Rythme A-B-C
 - _ 13h00 - 13h45 Greffe (départ 2) - Inspection du matériel
 - _ 13h45 - 14h25 Echauffement sur cible
 - _ 14h30 - 16h45 Tir de classement - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn
 - _ Rythme A-B-C

- Récompenses :
 - La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après le tir de qualification du départ 3. - Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité Départemental de l'Eure et le premier de chaque catégorie est déclaré Champion de l'Eure.
 - Les médailles départementale seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums.

- Sanctions :
 - Un archer inscrit et sélectionné qui ne serait pas présent le jour de la compétition sans motif valable et dûment justifié ne sera pas remboursé de son engagement et le Comité Départemental statuera sur les suites à donner.

- Date d'application :
 - Le présent règlement est applicable à partir du 01/06/2025